

Le Règlement général sur la protection des données ou RGPD

Le 25 mai 2018, le règlement européen est entré en application. De nombreuses formalités auprès de la CNIL disparaissent. En contrepartie, la responsabilité des organismes est renforcée.

Les organisateurs d'un événement, doivent collecter des données personnelles sur vous, et doivent en assurer une protection optimale, et être en mesure de la démontrer en documentant leur conformité.

Une donnée personnelle est une information qui permet d'identifier une personne physique, directement ou indirectement. Il peut s'agir d'un nom, d'une photographie, d'une adresse IP, d'un numéro de téléphone, d'un identifiant de connexion informatique, d'une adresse postale, d'une empreinte, d'un enregistrement vocal, d'un numéro de sécurité sociale, d'un mail, etc.

(Sources : site internet de la CNIL)

Vos données personnelles ont toujours été confidentielles pour nous, même si nous ne collectons pas d'informations sensibles (numéro de sécurité sociale, empreinte, etc..) : Depuis quelques années, nous ne vous demandons plus la date de naissance, mais seulement l'année et plus d'adresse postale, mais uniquement une adresse mail.

Qui est derrière la collecte des données ?

Le club AMITIE NATURE de LYON est organisateur du JOGG'ILES et directement collecteur des données.

L'objectif de la collecte des données...

... est de nous permettre de gérer vos inscriptions, résultats, palmarès ... relatifs à la course du Jogg'iles.

Les données collectées et conservées par Jogg'iles :

- Nom & Prénom.
- Année de naissance.
- Sexe.
- Code postal & ville pour les classements par ville.
- Téléphone (facultatif) pour les « litiges »
- Mail pour le ticket CB et les informations d'inscriptions et des remise des prix.
- Nom du club (facultatif) pour les classements par club.

Les données non collectées :

- Identifiant national
- La date de naissance complète
- L'adresse postale complète.
- Éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle, religieuse ou sociale.

Votre consentement

Lors de votre inscription vous devez obligatoirement cocher la case « *Je certifie avoir pris connaissance du règlement de la course et des conditions d'inscriptions, et déclare l'accepter avant de continuer mon inscription* »

Cela certifie que vous donnez votre consentement explicite et positif à cette collecte d'informations en connaissance de cause.

Protections de vos données

Notre base de données est hébergée sur les serveurs de Free, L'accès en est sécurisé par mot de passe, connu que des 2 personnes traitant vos données.

Aucune divulgation de vos données n'a jamais été faite, et ne sera faite, même à nos partenaires commerciaux (Sponsors).

Pour raisons de traitements évidents, nous communiquons des données à notre chronométreur « TOPCHRONO » pour les classements :

- La distance que vous allez courir
- Votre numéro de dossard
- Nom & prénom
- Année de naissance
- Sexe
- Catégorie
- club

Nous communiquons les résultats au journal « LE PROGRES » pour parution. Ces données sont :

- La distance que vous avez courue
- Votre numéro de dossard
- Nom & prénom
- Temps et classement.

Nous avons toujours refusé de fournir notre « mailing liste », même à nos partenaires commerciaux et même à notre chronométreur.

Nous nous réservons par contre le droit de vous envoyer un mail en leur nom.

Jusqu'à Quand ?

Vos données sont conservées « Ad Vitam » afin de vous offrir votre palmarès de course sur le site du Jogg'iles. Naturellement, vous pouvez nous demander d'effacer celles vous concernant.

Il en est de même sur le site de notre chronométreur « Top Chrono »

Il en est de même dans les archives du journal « LE PROGRES »

Références

Le site internet www.cnil.fr/fr/

Questions complémentaires

Pour toute question complémentaire, ou pour exercer vos droits (retrait, ...) n'hésitez pas à nous contacter par mail sur joggiles@free.fr

Le Comité d'organisation du JOGG'ILES

Club Amitié Nature Lyon